ORGANISER UN ÉVÉNEMENT

La Ville de Millau vous accompagne pour l'organisation de vos événements sur le domaine public ainsi que dans les salles et équipements municipaux.

Contenu mis à jour le 03.06.26

Pour organiser un événement sur le territoire de la commune de Millau, il est impératif de compléter le **dossier unique de demande d'évènement.**

Pour les nouveaux événements un courrier devra être adressé préalablement à Monsieur le maire de Millau.

COMMENT ORGANISER UN ÉVÉNEMENT ?

Remplir le dossier unique de demande de manifestation et la fiche préfectorale.

Le délai d'instruction du dossier :

- 2 mois avant pour les évènements se tenant sur les voies de circulation.
- 1 mois avant pour les évènements dans les salles municipales ou places publiques.

1. **Dossier unique de demande d'événement**

2. **Déclarations obligatoires auprès de l'Etat**

- Formulaire pour occupation salle - Etablissement Recevant du Public
- Fiche préfectorale

ÉVÉNEMENT SPORTIF

Organiser une manifestation sportive sur voie publique ouverte à la circulation autre que véhicule à moteur (randonnée, course) nécessite de le déclarer auprès des servcices de l'Etat.

Pour les événements sportifs et randonnées sans classement de plus de 100 personnes

Completer le dossier unique

+

la demande sur la plate-forme manifestation sportive

(délai de traitement un mois)

Pour les événements sportifs et courses avec classement

Completer le dossier unique

+

la demande sur la plate-forme manifestation sportive

(délai de traitement deux mois)

CONSULTER LA TARIFICATION EN VIGUEUR

- Liste des tarifs de location de salle et de matériel 2026

Déposer son dossier

Tous les dossiers sont à transmettre :

Par mail :

association@millau.fr

En accès libre ou rendez-vous à l'espace Vie Associative au CREA, 10 bd Sadi Carnot :

- lundi : 13h30-17h30
- du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- 05. 65. 59. 50. 32

LES CARACTÉRISTIQUES DES SALLES MUNICIPALES

Salle de la Menuiserie

- Rue de la Menuiserie, 12100 Millau
- Accès PMR

Fiche technique

Catégorie	*3*
Superficie	*406 m²*
Capacité d'accueil debout	*510 personnes*
Capacité d'accueil assis	*340 personnes*
Tables plateau	*82*
Table ronde	*NON*
Chaises	*340*
Grille d'exposition	*NON*
Gradin	*NON*
Scène	*30 m²*
Frigo	*NON*
Prise électrique	*OUI*
Rallonge	*NON*
Micro	*1 HF + 1 filaire*
Écran blanc	*NON*
Projecteur lumière	*NON*
Wifi	*NON*
Poubelle	*2*
Toilette	*OUI*
Places de parking (gratuites)	*64*
Défibrilateur	*NON*

Salle des fêtes

- Parc de la Victoire, 32 rue André Balitrand ou Avenue Charles de Gaulle, 12100 Millau
- Accès PMR

Fiche technique

Catégorie	*1*
Superficie	*2 285 m²*
Capacité d'accueil debout	*1426 personnes*
Capacité d'accueil assis	*860 personnes*
Tables plateau	*257*
Table ronde	*20*
Chaises	*790*
Grilles d'exposition	*25*
Gradin	*NON*
Scène	*140 m²*
Frigo	*1*
Prise électrique	*OUI*
Rallonge	*NON*
Micro	*1 HF + 1 filaire*
Écran blanc	*NON*
Projecteurs lumière	*6*
Wifi	*OUI*
Poubelle	*6*
Toilette	*OUI*
Places de parking (gratuites)	*400*
Défibrilateur	*1*

Salle René Rieux

- 6 rue Paul Bonhomme, 12100 Millau
- Accès PMR

Fiche technique

Catégorie	*4*
Superficie	*Non communiquée*
Capacité d'accueil debout	*230 personnes*
Capacité d'accueil assis	*230 personnes*
Tables plateaux	*17*
Tables rondes	*NON*
Chaises	*87*
Grilles d'exposition	*17*
Gradin	*140 places*
Scène	*70 m²*
Frigo	*NON*
Prise électrique	*OUI*
Rallonge	*NON*
Micro	*1 HF + 1 filaire*
Écran blanc	*1*
Projecteurs lumière	*18*
Wifi	*NON*
Poubelle	*2*
Toilette	*OUI*
Place de parking	*Stationnement possible sur la voie publique, Bd Sadi Carnot.* *Parking sous-terrain Emma Calvé à 2 minutes à pied*
Défibrilateur	*NON*

COMMUNIQUER SUR UN ÉVÈNEMENT

https://www.millau.fr/associations-citoyennete/associations-1/organiser-un-evenement?

En digital

La Ville de Millau dispose de différents canaux digitaux : site internet et réseaux sociaux pour faire la promotion de votre évènement.

Pour y faire figurer un événement, merci de remplir le formulaire suivant :
proposer un événement

Affichage sucette

La ville dispose d'un réseau d'affichage urbain appelé sucette, composé de 53 emplacements. Une fasse est réservée à l'affichage des évènements de la ville et des associations locales. Vous souhaitez bénéficier d'un réseau ?

Prenez contact avec le service communication de la ville pour vérifier la disponibilité des réseaux

- **communication@millau.fr**

L'affichage dans les sucettes est offert par la Ville, seule l'impression des affiches est à la charge des associations.

Marche à suivre pour la demande d'affichage sucette

Pour faire une demande d'affichage

- rédiger un mail à l'attention du service communication en précisant :

1. votre événement,
2. la date, le lieu,
3. la semaine d'affichage souhaitée.

- communication@millau.fr

Merci de préciser si vous souhaitez récupérer vos affiches après leur dépose.

- votre demande est traitée directement par le service communication qui revient vers vous par mail pour vous indiquer / confirmer les disponibilités.

Il est demandé :

- d'imprimer par vos soins 18 à 19 affiches, au format 120 x 176 cm
- une fois imprimées, les affiches sont à livrer directement aux Charmettes (220, rue de Roquefort à Millau) **1 semaine avant** leur 1er jour d'affichage.

En cas de non-respect des modalités (format, délais, etc.), l'affichage de votre événement ne peut être garanti.

À savoir :

- Les réservations peuvent être effectuées tout au long de l'année.
- Il est conseillé de contacter le plus tôt possible le service communication par mail à communication@millau.fr , soit via le dossier de manifestation du service de la Vie Associative pour votre demande d'affichage.
- Les demandes sont traitées selon leur ordre d'arrivée. Toutefois les disponibilités ne sont pas garanties car les plannings se remplissent très rapidement.
- Un réseau d'affichage équivaut à 18 faces de mobiliers urbains. Il n'est donc pas possible de faire une demande pour moins de 18 affiches.
- L'affichage est limité à une semaine.
- L'affichage est fait du lundi au dimanche, hors jours fériés (si le lundi est férié, les affiches sont alors installées le mardi ou le mercredi qui suit).
- Pour réserver un créneau sur l'année suivante, les réservations ne sont possibles qu'à partir du mois de septembre de l'année courante.
- Si le service communication n'a pas été informé que vous souhaitiez récupérer votre campagne d'affichage, les affiches sont recyclées après leur dépose.
- En cas d'annulation de votre événement, ou de volonté de ne plus bénéficier d'un réseau, merci d'en avertir le plus rapidement possible le service communication.

AFFICHAGE COMMERCIAL

Vous êtes une entreprise et vous souhaitez communiquer dans le réseau de sucette ? Contactez le commercial de l'entreprise Védiaud pour connaître les tarifs de la publicité, les réseaux concernés et les disponbilités d'affichage.

- **Contact :** 06 85 68 57 91

Panneaux libre expression

21 panneaux de libre expression permettent d'afficher votre évèmenent librement et gratuitement.

› Consulter la carte d'inpltation des panneaux libre expression

VILLE DE MILLAU

17 avenue de la République
12100 Millau
05 65 59 50 00
Ouvert du lundi au vendredi de
8h à 12h et de 13h30 à 17h30